Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM tenue le mercredi 4 septembre 2024 à 10 h 00 à la salle DS-5959 et terminée le mercredi 18 septembre 2024 à la salle A-R415

Présences : Nicole Carignan
Claude Felteau
Winnie Frohn
Lucie Lamontagne
Isabelle Mahy
Jean-Guy Prévost
Anne Rochette

José E. Igartua, observateur

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
   - 2.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 mai 2024
   - 2.2 Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 mai 2024
3. Affaires en découlant
4. Informations
   - 4.1 Informations de la présidente
   - 4.2 Compte rendu de l'assemblée générale et de la conférence annuelle 2024 de l'ARUCC
   - 4.3 Retrait de l'APR-UQAM de l'organisation de la conférence annuelle 2025 de l'ARUCC
   - 4.4 Informations de la registraire
   - 4.5 Comité des communications
   - 4.6 Site web
   - 4.7 Comité Solidarité
5. États financiers et prévisions budgétaires
   - 5.1 Révision des états financiers pour les exercices 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024
   - 5.2 Situation financière
6. Activités culturelles et sociales
   - 6.1 Activités de l'automne 2024
   - 6.2 Atelier sur la cybersécurité
   - 6.3 Organisation du 35^{e} anniversaire de l'APR-UQAM
7. Bulletin
8. Divers
   - 8.1 Logo
   - 8.2 Offre de partenariat de l'AQRP
   - 8.3 Modifications au calendrier des réunions

La présidente souhaite la bienvenue aux membres et particulièrement aux nouveaux membres du conseil d'administration de l'APR-UQAM.

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de Winnie Frohn, appuyée par Isabelle Mahy, l'ordre du jour de la réunion du 4 septembre 2024 est adopté à l'unanimité tel que modifié en séance.

2. **Adoption des procès-verbaux**

2.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 mai 2024

Sur proposition de Anne Rochette, appuyée par Claude Felteau, le procès-verbal de la réunion du 2 mai 2024 est adopté à l'unanimité.

2.2 Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 mai 2024

Sur proposition de Lucie Lamontagne, appuyée par Jean-Guy Prévost, le procès-verbal de la réunion du 15 mai 2024 est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

La cérémonie de remise des bourses se déroulera le samedi 28 septembre à 14h à la Salle Pierre-Mercure. Anne Rochette, Lucie Lamontagne et Nicole Carignan ont été invitées à remettre les bourses à nos deux boursiers :

- Rosalie Michaud (baccalauréat en psychologie avec concentration en études féministes) et

- Félix Généreux-Marotte (baccalauréat en droit).

Il apparaît surprenant que cette cérémonie ait lieu plusieurs mois après la date effective de remise de la bourse, de telle sorte que les lauréats auront probablement terminé leurs études de 1er cycle. À la demande des membres du conseil d'administration de l'APR-UQAM, la présidente fera donc parvenir un avis écrit à cet effet à la Fondation de l'UQAM.

En ce qui concerne la Fondation de l'UQAM, le conseil d'administration a été informé qu'Isabelle Sauvageau a quitté la Fondation de l'UQAM. Les suivis avec la Fondation sont difficiles en raison du roulement et du manque de personnels.

En ce qui concerne la capitalisation du Fonds APR-UQAM, les membres du conseil d'administration sont particulièrement fiers de l'atteinte de l'objectif de financement du Fonds APR-UQAM. Grâce à la contribution de plusieurs généreux donateurs, la capitalisation du fonds est devenue possible, ce qui permet de générer des intérêts annuels correspondant à environ la moitié de la somme actuellement octroyée en bourses. Anne Rochette souligne, par contre, qu'il n'y pas encore eu, de la part de la Fondation, d'informations sur le protocole de capitalisation qui doit être signé à cet effet alors que l'argent est disponible depuis quelques mois dans le fonds de l'APR-

UQAM. Un suivi devra être fait afin de ne pas perdre les intérêts qui courent depuis l'atteinte du montant de 25,000 $.

Dans la lettre de la présidente du prochain bulletin, cette dernière invitera nos membres à poursuivre l'effort collectif et à parcourir le site afin de trouver les informations qui permettent de faire une contribution à la Fondation. Elle rappelle que tous les dons vont permettre d'accroître le nombre de bourses octroyées et d'indexer leur valeur monétaire.

4. Informations

4.1 Informations de la présidente

La présidente a reçu des remerciements et des félicitations de membres qui ont assisté à l'assemblée générale de l'APR-UQAM en mai dernier.

Il y a eu cette année, une cérémonie de reconnaissance pour les nouveaux retraités (professeurs et personnels de l'UQAM) à la Salle du Quartier-Latin le jeudi 13 juin 2024. Plusieurs membres du conseil de l'APR-UQAM y étaient présents et ont tenu le comptoir d'information sur l'APR-UQAM. Anne Rochette, Winnie Frohn, Lucie Lamontagne, José E. Igartua et Nicole Carignan y ont donc représenté l'APR-UQAM et ont fait du recrutement. Isabelle Mahy et Jean-Guy Prévost y ont participé en tant que nouveaux retraités.

Anne Rochette soulève la question de l'invitation de l'APR-UQAM à divers évènements officiels de l'UQAM, en tant qu'association officielle des professeur.e.s retraité.e.s de l'UQAM, tels que, par exemple, le discours de la rentrée du recteur suivi de la cérémonie pour la remise du titre de recteur émérite à M. Claude Corbo, ces deux activités ayant lieu le 18 septembre 2024.

4.2 Compte rendu de l'assemblée générale et de la conférence annuelle 2024 de l'ARUCC

En tant que membre du conseil d'administration de l'ARUCC, Anne Rochette a assisté à la conférence annuelle de l'ARUCC qui s'est tenue du 22 au 24 mai 2024 à Waterloo (Ontario) . Pour sa part, Claude Felteau, qui devait s'y rendre en tant que représentant de l'APR-UQAM, a dû annuler en raison de contraintes personnelles mais a pu participer à l'assemblée générale par viséoconférence.

Anne Rochette a expliqué que les participants ont eu un long débat sur les règlements généraux, mais que certains sujets demeurent encore en discussion. Il y a eu des élections à la plupart des postes du conseil d'administration de l'ARUCC et les candidats provenaient de plusieurs provinces du Canada, avec une représentation féminine importante. Au cours de l'été, il y a eu des réunions des membres du conseil d'administration lors de deux ateliers. Une réflexion a aussi été entamée sur l'organisation des prochaines réunions annuelles (après celle de 2025) afin qu'elles puissent mieux répondre aux attentes des associations membres. Il a été suggéré que les conférences puissent être aussi disponibles en ligne à tous les membres des associations faisant partie de l'ARUCC.

4.3 Retrait de l'APR-UQAM de l'organisation de la conférence annuelle 2025 de l'ARUCC

La conférence annuelle de l'ARUCC de 2025 devait être organisée conjointement par les associations des retraité.e.s de l'Université McGill, de l'UQAM, de l'Université Concordia et de

l'Université de Montréal. Cependant, les associations de l'Université Concordia et de l'Université de Montréal se sont retirées au début des discussions alors que celles de l'Université McGill et de l'UQAM ont continué la préparation de cet évènement. Par la suite, pour des raisons personnelles de disponibilité, des membres de l'APR-UQAM siégeant sur ce comité, il a été décidé qu'il valait mieux que l'APR-UQAM se retire de cette organisation. Grâce aux ressources de leur université, les membres du comité de l'Université McGill pourront continuer à aller de l'avant dans l'organisation de la conférence de 2025.

4.4 Informations de la registraire

En date du 4 septembre 2024, l'APR-UQAM compte 252 membres actifs dont 239 renouvellements et 13 nouvelles admissions. Parmi ces membres, il y a 215 membres cotisants et 37 non-cotisants (1re année de retraite et 3 membres honoraires).

En excluant les décès (6) et les retraits (2), plus de 90% des membres ont renouvelé à date leur inscription.

Parmi les membres inscrits, 70% ont complété leur profil (176) sur le site web de l'APR-UQAM. La plupart des membres plus jeunes ont complété leur profil alors que le pourcentage diminue chez les plus anciens. L'APR-UQAM fournit une aide pour les membres qui auraient des difficultés à compléter leur profil sur le site web.

Le paiement de l'inscription a été majoritairement fait par carte de crédit ou virement bancaire. Seulement 20% des paiements ont été faits par chèque.

Il y a eu aussi plusieurs non-renouvellements au cours des trois dernières années, autres que ceux reliés au décès du membre et les membres du conseil ont décidé de se pencher sur les causes possibles de ces désistements et d'envisager des solutions. Il a été rappelé que l'APR-UQAM représente tous les professeur.e.s retraité.e.s de l'UQAM et non seulement les membres inscrits.

Des informations sur différents modes de financement d'associations similaires d'autres universités ont été apportées afin d'alimenter les réflexions du conseil sur l'amélioration du nombre de membres et du financement de l'APR-UQAM.

4.5 Comité des communications

Isabelle Mahy a présenté le fruit du travail de réflexion et de conception du plan de communication préparé par le comité des communications, dont les travaux ont débuté en mars 2024. Cette ébauche visait à présenter au conseil d'administration un plan des communications qui permettait de fournir des balises pour les activités de représentation de l'association et de répondre à un besoin de redynamiser l'association après une période d'activité plus restreinte des dernières années. Cette redynamisation a aussi comme objectif d'augmenter le nombre de membres de l'APR-UQAM, de fournir les services les mieux adaptés à leurs besoins, de communiquer adéquatement et efficacement avec les membres, de faciliter la transmission d'informations pertinentes aux membres ainsi que d'établir la répartition et la fréquence des communications et la diffusion de l'information sur les différentes plateformes de l'APR-UQAM. La réflexion se poursuit.

Compte tenu de l'heure et de l'importance des discussions en cours, la réunion est ajournée à 13h00 jusqu'au mercredi le 18 septembre à 14h00.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM tenue le mercredi 18 septembre 2024 (suite de la précédente réunion).

Présences : Nicole Carignan
Winnie Frohn
Lucie Lamontagne
Isabelle Mahy
Jean-Guy Prévost
Anne Rochette

José E. Igartua, observateur

4.5 Comité des communications (suite)

Suite à la présentation d'Isabelle Mahy lors de la réunion du conseil d'administration du 4 septembre 2024, les membres du conseil désirent maintenant faire une réflexion sur les informations et les suggestions intéressantes et pertinentes proposées par le comité des communications. Cette réflexion doit porter sur les valeurs qui sont importantes pour les membres de l'APR-UQAM en fonction de sa mission et de sa raison d'être. Le conseil doit se pencher sur la vision de l'association pour les prochaines années. Il a été proposé de tenir des séances de réflexion stratégique pour y arrimer le plan de communication. Une première réunion des membres du conseil sera tenue le 9 octobre 2024 après la réunion régulière du conseil prévue à cette date.

4.6 Site web

José E. Igartua présente les modifications au site web qui ont été faites depuis l'été. Une mise à jour des procès-verbaux, des mots de la présidente et des différentes activités sociales et culturelles disponibles sur le site web a été faite. Deux demandes de soutien web pour corriger des erreurs de tri par département des membres actifs et pour obtenir des listes de toutes les informations contenues dans l'intranet à propos des membres actifs ont été acheminées au Service de l'audiovisuel de l'UQAM. Elles ne sont pas encore en traitement.

4.7 Comité Solidarité

Monique Lemieux (linguistique), ancienne présidente et membre du comité Solidarité, a contacté l'organisme Éducaloi. Le comité Solidarité propose un atelier de formation sur la thématique La procuration et le mandat de protection, le mardi 8 octobre à 13h30 à l'UQAM.

5. États financiers et prévisions budgétaires

5.1 Révision des états financiers pour les exercices 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024

Lors de la réunion du conseil du 4 septembre 2024 en raison du peu de temps disponible, Claude Felteau avait très rapidement expliqué le motif de cette consolidation, à titre informatif, des données financières des années précitées. Ce point a donc été remis à la réunion du 18 septembre, mais n'a pu être abordé dû à son absence motivée. Ce point sera donc complété lors de la prochaine réunion du conseil le 9 octobre prochain 2024.

5.2 Situation financière

Ce point sera abordé lors de la réunion du conseil d'administration le 9 octobre prochain.

6. Activités culturelles et sociales

6.1 Activités de l'automne 2024

Le programme des activités pour 2024-2025 a été bien lancé avec la visite, le 11 septembre 2024, de l'exposition sur la civilisation des Olmèques présentée au Musée Pointe-à-Callière. Le compte rendu sera rédigé par Robert Papen (linguistique). José E. Igartua et Richard Bourhis ont pris de nombreuses photos. Vingt personnes y ont participé dont 15 membres de l'APR-UQAM et cinq conjoints et conjointes. La guide fournie par le musée a donné des informations détaillées sur la vie des Olmèques au-delà des textes concernant chacun des objets exposés. La visite a été fort agréable et très appréciée. Le service au restaurant du musée, par contre, a été décevant, malgré la qualité de la nourriture.

Aussi, notre collègue Brenda Dunn-Lardeau (études littéraires) propose une visite guidée d'une collection rare d'incunables enluminés, soit des livres imprimés au cours du XVe siècle en Europe. Cette visite aura lieu le mardi 29 octobre de 12h00 à 15h30 à l'Université McGill. Ce projet est financé par le CRSH.

6.2 Atelier cybersécurité

La présidente a relancé le sergent Sébastien Hébert du SPVM pour organiser un atelier sur la cybersécurité. Sébastien Hébert est Sergent-Conseiller stratégique sur la maltraitance envers les aînés, envers toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité et sur les personnes migrantes sans statut ou à statut précaire. À la suite de la demande des participants à l'Assemblée générale annuelle du 15 mai 2024, la présidente lui a demandé d'organiser une séance de sensibilisation en matière de prévention de la fraude et de mesures de protection en cybersécurité pour nos membres. Différentes dates d'ici février 2025 lui ont été proposées. L'APR-UQAM est en attente de sa réponse.

6.3 Organisation du 35e anniversaire de l'APR-UQAM

En ce qui concerne la préparation du 35e anniversaire de l'APR-UQAM et les Retrouvailles 2025, la réunion prévue le 17 juin a dû être reportée au 26 septembre 2024. À cette date, le comité a discuté :

1) de quatre dates potentielles en septembre 2025 pour cet événement considérant que les gens veulent se retrouver et échanger autour d'un repas;
2) d'invités qui pourraient potentiellement apporter leur contribution à l'animation de cette activité;
3) du moment idéal et de l'endroit;
4) du déroulement des activités, par exemple, cocktail, allocution du recteur, présentation visuelle, repas, animation, danse, etc.
5) du budget et du financement de l'activité

La présidente tiendra les membres du conseil au courant régulièrement de l'évolution de l'organisation de cette importante activité.

Les membres du conseil ont fait des suggestions à la présidente qui les transmettra aux membres du comité organisateur.

7. Bulletin

Winnie Frohn présente le contenu du prochain bulletin. On y trouvera le mot de la présidente et le dossier de la redynamisation du Quartier Latin comprenant deux textes; l'un de Joanne Burgess « Comprendre le Quartier latin : un passé et une identité complexes » et, l'autre de Richard Morin « L'UQAM, moteur de la Relance du Quartier latin », entrevue avec Priscilla Ananian, Vice-rectrice associée à la Relance du Quartier latin.

Sera aussi présentée une rencontre intergénérationnelle du professeur Richard Compton, Département de linguistique, entrevue menée par Monique Lemieux.

La rubrique « Y étiez-vous ? » propose trois comptes rendus des dernières activités sociales et culturelles : « Et si l'on faisait parler le cinéma muet » de Nicole Carignan, « La musique nous porte-t-elle encore plus que nous le pensions? de Louise Julien, et « Visite chez les Olmèques » de Robert A. Papen.

Le bulletin propose également un texte sur la retraite active, In memoriam, des nouvelles de l'ARUCC et un mot de bienvenue aux nouveaux membres.

8. Divers

8.1 Logo

Le comité des communications via la présidente a relaté l'historique et les raisons justifiant le besoin d'un nouveau logo de l'APR-UQAM. Le logo actuel, conçu en 1998, revêtait un caractère vétuste au regard des normes graphiques actuelles. Lors de sa séance du 3 mai 2023, les membres

du conseil d'administration avaient abordé cette question et avaient décidé d'entreprendre des démarches auprès du Service des communications de l'UQAM pour demander leur appui dans la confection d'un nouveau logo.

Cette demande a été adressée à la directrice de la Division de la promotion institutionnelle le 3 octobre 2023 et, après différents échanges, un devis a finalement été approuvé par le conseil à sa séance du 7 décembre 2023.

La présidente et la registraire ont tenu une première rencontre avec des conseillères à la promotion institutionnelle du Service des communications le 12 mars 2024. Trois premières propositions pour le nouveau logo ont été transmises aux membres du conseil le 9 avril 2024. Aucune de celles-ci n'a alors été retenue par le conseil, car ne représentant pas vraiment la diversité des professeur.e.s retraité.e.s de l'UQAM.

Le nouveau comité des communications de l'APR-UQAM, créé par le conseil le 1er février 2024, s'était adjoint Isabelle Mahy, nouvelle retraitée du Département de communication sociale et publique. Deux nouvelles propositions soumises le 6 juin 2024 ont été discutées par le comité des communications à sa rencontre du 12 juin 2024 et il a fait la recommandation aux membres du conseil d'adopter l'une d'entre elles. Les membres du conseil se sont alors prononcés unanimement par courriel en faveur de cette proposition.

Le nouveau logo symbolise donc le bonheur de la découverte, l'ouverture et la vitalité. Il permet d'entrevoir l'arbre qui, bien ancré dans ses racines, symbolise l'envolée et la projection vers l'avenir. L'objectif était que ce logo parle de lui-même et qu'il n'ait pas besoin d'être expliqué pour évoquer la vision, la mission et l'identité de l'APR-UQAM. Il sera progressivement utilisé dans tous les moyens de communication de l'Association.

Résolution CA2024-25-03 Modification du logo de l'APR-UQAM

Attendu le besoin de rajeunir le logo de l'Association;

Attendu le besoin d'un symbole qui représente la vision et la mission de l'APR-UQAM pouvant être utilisé sur les différentes plateformes ou canaux de transmission de l'APR-UQAM;

Attendu les démarches entreprises auprès du Service des communications et l'adoption du devis soumis par ce service lors de la séance du conseil d'administration du 7 décembre 2023;

Attendu les différentes propositions reçues de la part du Service des communications;

Attendu l'avis favorable du comité des communications, en date du 12 juin 2024, pour une proposition reçue le 6 juin 2024;

Attendu l'accord unanime manifesté par les membres du conseil d'administration lors d'une consultation tenue par courriel entre le 18 et le 25 juin 2024;

Il est proposé par Winnie Frohn, appuyée par Jean-Guy Prévost, d'adopter la proposition de nouveau logo de l'APR-UQAM recommandée par le comité des communications.

Adoptée à l'unanimité

8.2 Offre de partenariat de l'AQRP

L'Association québécoise des retraité.e.s des secteurs public et parapublic (AQRP) a offert à ses associations reliées, dont l'APR-UQAM, de devenir une association partenaire. Ce statut permettrait de profiter d'un bonus de 25 $ de l'AQRP par nouveau membre qui s'inscrit pour la première fois aux deux associations, ce montant pouvant être remis soit au nouveau membre, soit directement à l'APR-UQAM qui accueille ce nouveau membre, selon le choix de l'association partenaire.

Compte tenu de l'intérêt pour les retraités, dont la majorité s'inscrit à l'AQRP, et aussi à l'APR-UQAM, car l'inscription est gratuite pour la première année de la retraite, les membres du conseil ont choisi de faire bénéficier cette réduction aux retraité.e.s plutôt qu'à l'APR-UQAM. La plupart des autres associations auraient choisi cette possibilité. Anne Rochette a discuté avec le Service des Ressources humaines sur les modalités d'application de cette offre.

Résolution CA2024-25-04 Partenariat de l'APR-UQAM avec l'AQRP

Attendu l'offre de l'Association québécoise des retraité.e.s des secteurs public et parapublic(AQRP) à l'APR-UQM de devenir une association partenaire

Attendu que cette offre implique une remise d'un montant de 25 $ lors de la première inscription d'un membre de l'APR-UQAM à l'AQRP

Attendu que ce montant peut être remis aux membres ou à l'APR-UQAM,

Il est proposé par Jean-Guy Prévost, appuyé par Isabelle Mahy, d'accepter l'offre de partenariat de l'APR-UQAM avec l'AQRP et de demander à l'AQRP que le rabais de 25 $ par cette dernière pour tout membre qui adhère à l'APR-UQAM et à l'AQRP soit remis directement à ce membre par l'AQRP.

Adoptée à l'unanimité.

8.3 Modifications au calendrier des réunions

La réunion du conseil prévue pour le 2 octobre 2024 sera reportée au 9 octobre 2024.

La réunion du conseil du 7 mai 2025 aura lieu plutôt le 30 avril 2025 afin de laisser une période de temps suffisante pour la préparation de l'Assemblée générale annuelle du 14 mai 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 15h45.